MÉMO

À : **Tous les membres**

Date : **Le 2 février 2022**

Objet : **COVID 19 – Mise à jour du Guide et de l'annexe au contrat d'engagement**

—

Chers membres,

La CNESST a fait, cet après-midi, une nouvelle mise à jour au *Guide des normes sanitaires en milieu de travail pour la production audiovisuelle*. Les changements faits sont maintenant plus détaillés et moins confondants. L'AQPM vous invite donc à consulter cette nouvelle mouture du Guide.

Notez que, pour les équipes stables, vous devez transmettre à la CNESST à l'avance l'avis de date (les dates et lieux de tournage), mais que le Registre de l'équipe stable (les noms et le minutage des scènes) n'a plus à être transmis (il doit néanmoins être rempli et conservé).

Afin de refléter les changements au Guide, l'AQPM a mis à jour l'annexe au contrat d'engagement. Il est disponible dès maintenant sur notre site Internet dans la section coffre à outils.

En terminant, n'oubliez pas que le formulaire questions-contrôles a également été mis à jour la semaine dernière. L'AQPM vous invite à l'utiliser.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou commentaire.

Cordialement,

L'équipe des relations de travail.

Association québécoise de la production médiatique
1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1
514 397-8600

aqpm.ca| Facebook| Twitter| LinkedIn|